

Les employés réguliers à temps plein qui travaillent plus de 20 heures par semaine peuvent s'inscrire et inscrire les personnes à charge admissibles (conjoint, partenaire qui réside avec vous, enfant) au régime d'avantages collectifs à la date de leur embauche. Il est important que vous inscrivez vous-même et les personnes à votre charge au régime dans les 31 jours suivant votre admissibilité afin d'éviter toute limitation ou restriction de la couverture. Toute modification de couverture d'une personne à charge ou d'un conjoint doit être communiquée à l'administrateur de votre régime dans les 31 jours suivant la date d'admissibilité.

Ce dépliant donne un bref aperçu de votre programme d'avantages sociaux avec Canada-Vie.



## Vie et DMA

- 2x les revenus annuels avec un maximum de 750,000 \$
- Maximum sans preuve de 678,000 \$
- Réduit de 50 % à l'âge de 65 ans
- Vie des personnes à charge :
  - Conjoint – 20,000 \$
  - Enfant – 10,000 \$
- Prend fin à l'âge de 71 ans ou lors d'une retraite anticipée



## Invalidité de courte durée

- 66.67% des gains hebdomadaires
- Maximum hebdomadaire total de 3,464 \$
- Maximum sans preuve de 2,148 \$
- Période d'élimination : 1er jour accident et hôpital; 8e jour maladie
- Période de prestations de 17 semaines (120 jours)
- Paiements de prestations imposables
- Prend fin à l'âge de 65 ans ou à la retraite anticipée



## Invalidité de longue durée

- 66.67 % des revenus mensuels
- Maximum mensuel total de 15,000 \$
- Maximum sans preuve de 9,300 \$
- Période d'admissibilité de 120 jours
- Paiements de prestations non imposables
- Prend fin à l'âge de 65 ans moins la période d'admissibilité ou à la retraite



## Soins dentaires

- Sans franchise
- Soins dentaires de base remboursés à 90%.
  - Radiographies, examens oraux, nettoyages
  - Maximum 2,000 \$ par année de calendrier
- Soins dentaires majeurs remboursés à 50%
  - Couronnes, ponts
  - Maximum 2,500 \$ par année civile
- Orthodontie remboursée à 50 % jusqu'à un maximum à vie de 1,500 \$ par enfant à charge.
- Soins dentaires accidentels remboursés à 100 % sans limite



## Soins de santé

- Sans franchise
- Remboursement à 100% pour toutes les dépenses admissibles
- Médicaments sur ordonnance :
  - Remboursement à 100%.
  - Substitution générique
  - Médicaments pour la fertilité 5,000 \$ maximum à vie
  - Cessation du tabagisme 500 \$ maximum à vie
  - Maximum annuel sans limite
- Soins infirmiers privés :
  - 10,000 \$ par 12 mois par condition
- Chambre d'hôpital privée
- Praticiens paramédicaux remboursés jusqu'à un maximum annuel de 500 \$ par praticien et par année pour ce qui suit:
  - Chiropracteur
  - Physiothérapeute
  - Diététiciens
  - Podologue
  - Orthophoniste
  - Massothérapeute
  - Acupuncteur
  - Naturopathe
  - Ostéopathe
  - Psychologue/travailleur social/psychothérapeute/conseiller clinique enregistré
    - 1,000 \$ par an pour les praticiens de la santé mentale combinés
- Les équipements médicaux tels que :
  - Aides auditives
  - Chaussures orthopédiques / orthèses
  - Équipement pour diabétiques
  - Aides à la mobilité
- Des limites raisonnables et coutumières sont en place pour tous les services et fournitures de l'assurance maladie complémentaire.
- Teladoc Medical Experts (Meilleurs docteurs)
  - Permet aux employés et à leurs familles de consulter un réseau mondial de médecins et de spécialistes en cas de diagnostic grave ou rare



## La vision

- Sans franchise
- Remboursement à 100
- Examens de la vue:
  - 1 examen tous les 24 mois pour les adultes ; et tous les 12 mois pour les enfants à charge âgés de 18 ans et moins
- Lunettes de prescription/montures/chirurgie oculaire à laser:
  - 200 \$ tous les 24 mois pour les adultes ; tous les 12 mois pour les enfants à charge âgés de 18 ans et moins



## Hors du pays

- Co-assurance à 100%
- Maximum sans limite par vie
- Durée de voyage de 60 jours
- Clause de stabilité en place
- Urgences imprévues et inattendues
- Voyages d'affaires ou de loisirs
- La carte d'assistance voyage doit voyager avec vous
- Se coordonne avec la couverture provinciale



## Avantages mobiles

- Couverture optionnelle disponible pour vous et votre famille pour la vie, le DMA, les maladies graves
  - La couverture demeure en place même si vous quittez l'entreprise
  - Les paiements sont effectués directement par vous à Canada-Vie
  - Les taux sont basés sur l'âge, le sexe et le statut de fumeur ou de non-fumeur
  - Tous les montants sont sujets à une approbation médicale
- Faites votre demande directement par l'entremise de GroupNet de Canada-Vie et choisissez les montants qui vous conviennent



## Consult+ (Santé virtuelle)

- Accès, pour vous et votre famille, à des professionnels de la santé 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an, à domicile ou sur le lieu de travail
- Les membres peuvent utiliser Consult+ pour:
  - Recevoir des conseils médicaux pour des conditions telles que:
    - Maux de gorge, sinusite, conjonctivite, allergies, rhume, grippe, infections dermatologiques mineures, etc
  - Obtenir des ordonnances ou des renouvellements
  - Obtenir des recommandations pour des tests de laboratoire lorsque cela est médicalement indiqué
  - Trouver des spécialistes de la santé mentale et du bien-être tels que des psychologues, des diététiciens et des conseillers professionnels et personnels
  - Thérapie cognitivo-comportementale sur Internet autodirigée
- Voir l'historique du compte, comme les discussions, les ordonnances, les références et les plans de soins.
- Sessions confidentielles et privées - seulement les médecins, les infirmières et les professionnels de la santé ont accès aux informations des membres, tout comme votre médecin de famille



## Comment avoir accès à vos avantages

- Vous devez vous inscrire au régime par l'intermédiaire de l'administrateur du régime avant de pouvoir accéder à tous vos avantages
- Inscrivez-vous en ligne à l'adresse suivante:  
[www.mycanadalifeatwork.com](http://www.mycanadalifeatwork.com)
  - Vous aurez besoin de:
    - Votre numéro de police: 413012
    - Numéro de certificat
    - Les dates de naissance de toutes les personnes à charge concernées
- Une fois que vous vous êtes inscrit en ligne, vous pouvez
  - Lier vos informations bancaires pour un paiement plus rapide des demandes de remboursement
  - Soumettre des demandes de remboursement
  - Voir les niveaux de couverture
  - Accéder à une variété d'outils et de ressources disponibles sur le site Web GroupNet pour les participants au régime, notamment
    - Outil de recherche de médicaments
    - Outil de recherche d'une condition
    - Tests et procédures
    - Ressources de soutien communautaire
- Téléchargez l'application mobile gratuite Groupnet pour les participants au régime.
  - Cela vous permet de:
    - télécharger une carte-médicaments numérique
    - Soumettre des demandes de remboursement
    - de consulter les niveaux de couverture
- Deuxième avis médical:
  - Sans frais : 1-877-419-BEST (2378)
- Consult+ Services de soins de santé virtuels
  - [www.consultplus.dialogue.co](http://www.consultplus.dialogue.co)
  - Téléchargez l'application gratuite Consult+